

Attitudes législation et réglementation du cannabis en Suisse

Factsheet

Juillet 2021

MENTIONS LEGALES

Attitudes législation et réglementation cannabis /
juillet 2021

Client: Office fédéral de la santé publique OFSP

Mandataire: Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zürich

Auteurs/autrices: Cyril Bosshard, Lorenz Bosshardt, Gordon Bühler, Sarah Bütikofer, Michael Hermann, David Krähenbühl, Virginia Wenger

Table des matières

1 À propos de l'enquête	4
2 Principaux résultats	4
2.1 Soutien à la voie suivie	4
2.2 La légalisation du cannabis pourrait réunir une majorité en Suisse	6
2.3 Nécessité de prévoir d'autres mesures de réglementation	7
3 Conclusion de l'Office fédéral de la santé publique	10

1 À propos de l'enquête

Sotomo a réalisé sur mandat de l'OFSP un sondage représentatif auprès de la population. Il s'agissait de connaître l'avis du corps électoral en amont des essais pilotes sur la remise à titre expérimental de cannabis. Les questions concernaient l'acceptation des essais pilotes, l'approche légale à privilégier vis-à-vis du cannabis, les mesures de régulation concrètes à prévoir le cas échéant et l'avis sur la légalisation proprement dite.

La collecte des données s'est déroulée entre fin janvier et début avril 2021. La population examinée comprenait les personnes majeures résidant en Suisse et possédant le droit de vote. L'échantillon initial a été constitué pour le présent sondage à partir du cadre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique. Une version en ligne a été combinée avec une version sur papier. Après épuration et contrôle, 3166 réponses ont pu être utilisées à des fins d'analyse statistique, soit un taux de participation de 39,8 %.

2 Principaux résultats

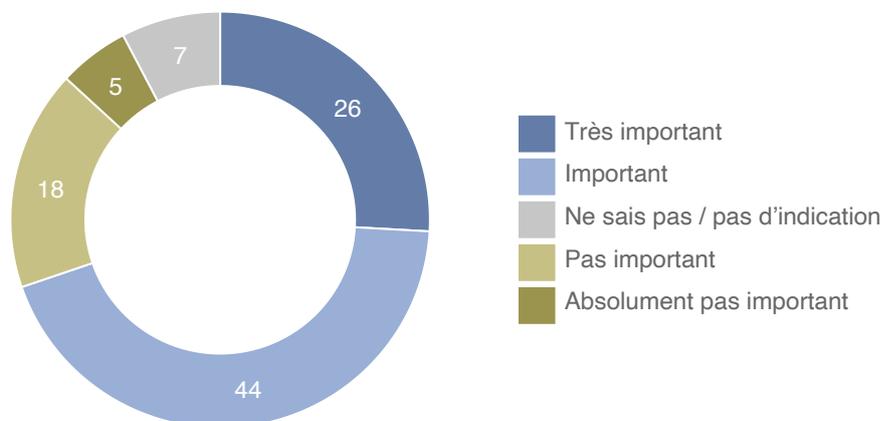
De façon générale, on peut tirer trois conclusions :

- Premièrement, la majorité des personnes interrogées soutiennent sans réserve la voie suivie par la politique suisse en matière de cannabis.
- Deuxièmement, une éventuelle légalisation du cannabis à usage récréatif est devenue susceptible de rallier une majorité en Suisse, ce qui traduit l'évolution des valeurs.
- Troisièmement, la population exige en cas de légalisation du cannabis une réglementation stricte – et cela dans toutes sortes de domaines (p. ex. âge minimum, points de vente, taxation, interdiction de la publicité).

2.1 Soutien à la voie suivie

Importance de redéfinir dans la loi l'usage du cannabis

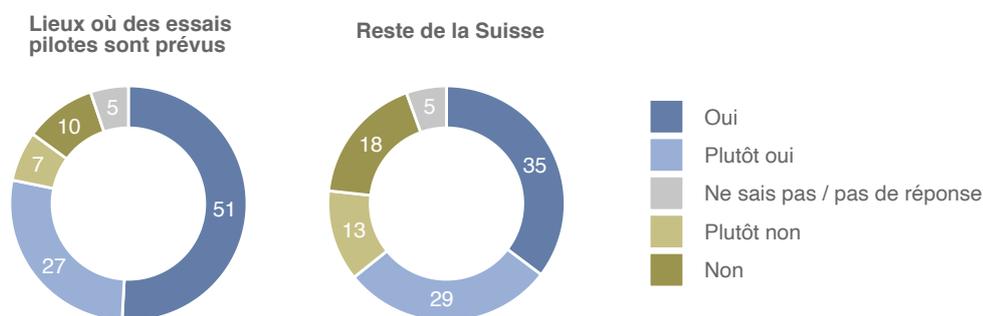
Une nette majorité de 70 % des personnes interrogées trouve important que la législation relative au cannabis soit modifiée en Suisse. Les générations ayant déjà connu de nombreux débats sur la politique en matière de drogue y sont particulièrement favorables (fig. 1).

Figure 1: Redéfinition dans la loi

«Jugez-vous important que la législation relative au cannabis soit modifiée en Suisse ? – en pour cent»

Large acceptation des essais pilotes

Deux tiers des personnes interrogées souscrivent aux futurs essais pilotes sur la remise contrôlée de cannabis en vue d'une consommation récréative. Les zones urbaines et surtout les endroits où de tels projets sont envisagés se démarquent par un soutien encore plus élevé que dans les autres régions de Suisse, avec plus de 80 % d'avis favorables (fig. 2).

Figure 2: Des essais pilotes avec le cannabis

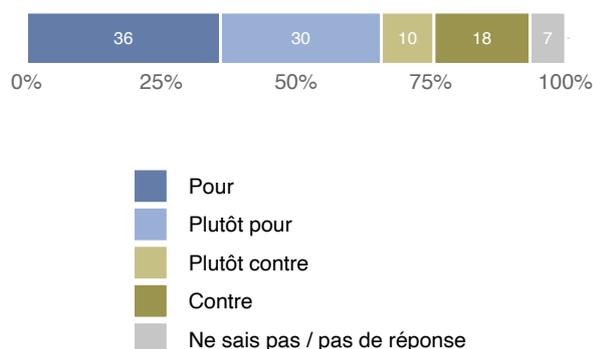
«Durant la session d'automne, le Parlement a décidé d'autoriser dans certaines communes, dans le cadre d'études scientifiques, la remise expérimentale de cannabis à usage récréatif à un nombre limité de personnes. Approuvez-vous ce projet ? – en pour cent»

2.2 La légalisation du cannabis pourrait réunir une majorité en Suisse

Deux tiers des gens sont (plutôt) pour une légalisation

Deux tiers des personnes interrogées se disent favorables sur le principe à la légalisation du cannabis, moyennant des mesures strictes pour la protection de la santé. Près de 30 % de la population est par principe opposée à une légalisation du cannabis à usage récréatif (fig. 3).

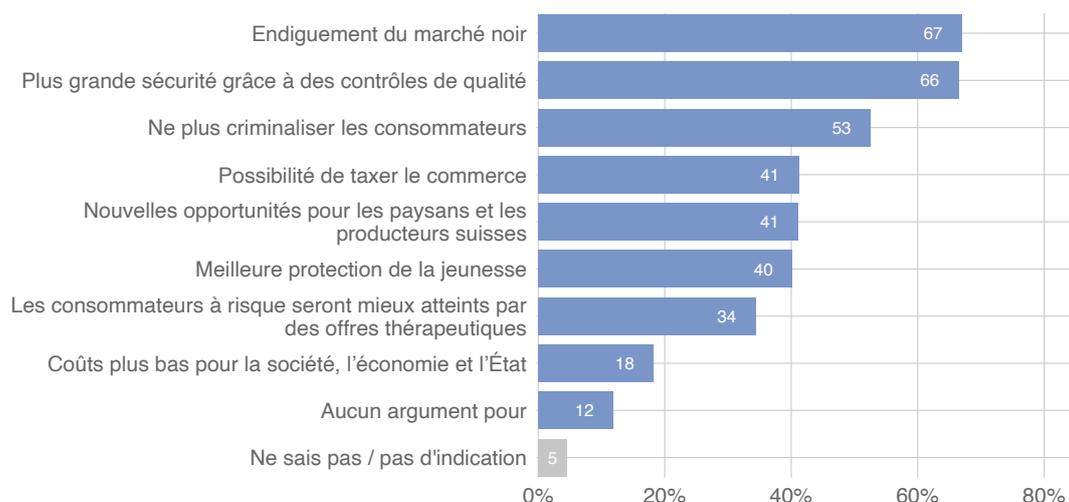
Figure 3: Légalisation du cannabis en Suisse



«Que voteriez-vous si la Suisse devait se prononcer en votation populaire sur une légalisation de la consommation du cannabis prévoyant une protection efficace de la santé?– en pour cent»

Pour ou contre une légalisation

L'endigement du marché noir et l'amélioration de la sécurité pour les consommateurs sont les facteurs le plus souvent invoqués dans les réponses en faveur d'une légalisation du cannabis (fig. 4). Les principales objections formulées contre une légalisation sont les suivantes : le cannabis est dangereux pour le cerveau des jeunes et la légalisation banalise la drogue (fig. 5).

Figure 4: Des facteurs en faveur de la légalisation

«Quels sont, d'après vous, les facteurs en faveur de la légalisation du cannabis? – plusieurs réponses possibles»

Figure 5: Des facteurs qui s'opposent à la légalisation du cannabis

«Quels sont, d'après vous, les facteurs qui s'opposent à la légalisation du cannabis? – plusieurs réponses possibles»

2.3 Nécessité de prévoir d'autres mesures de réglementation

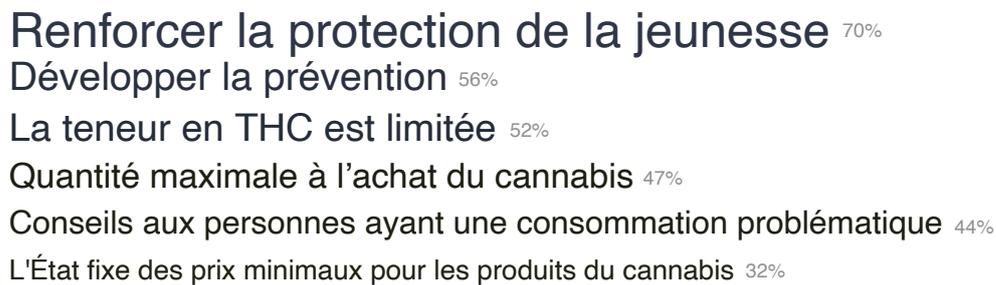
Légalisation uniquement avec des mesures d'accompagnement

En cas de légalisation, les mesures d'accompagnement qui seraient adoptées pour protéger la santé de la population jouent également un rôle très important (fig. 6), à commencer par le renforcement de la protection de la jeunesse. Pas moins de 70 % des

participants y tiennent beaucoup. Plus de la moitié des sondés préconisent également, comme mesure d'accompagnement, de développer la prévention et de limiter la teneur en THC des produits cannabiques légaux. Une petite moitié souhaite encore que la quantité maximale par achat soit fixée et que les personnes ayant une consommation problématique aient l'obligation de demander des conseils.

On constate ici que les conditions applicables aux essais pilotes recourent les préoccupations de la population, dans l'hypothèse d'une légalisation du cannabis consommé à des fins récréatives.

Figure 6: Mesures importantes dans le cadre de la légalisation du cannabis



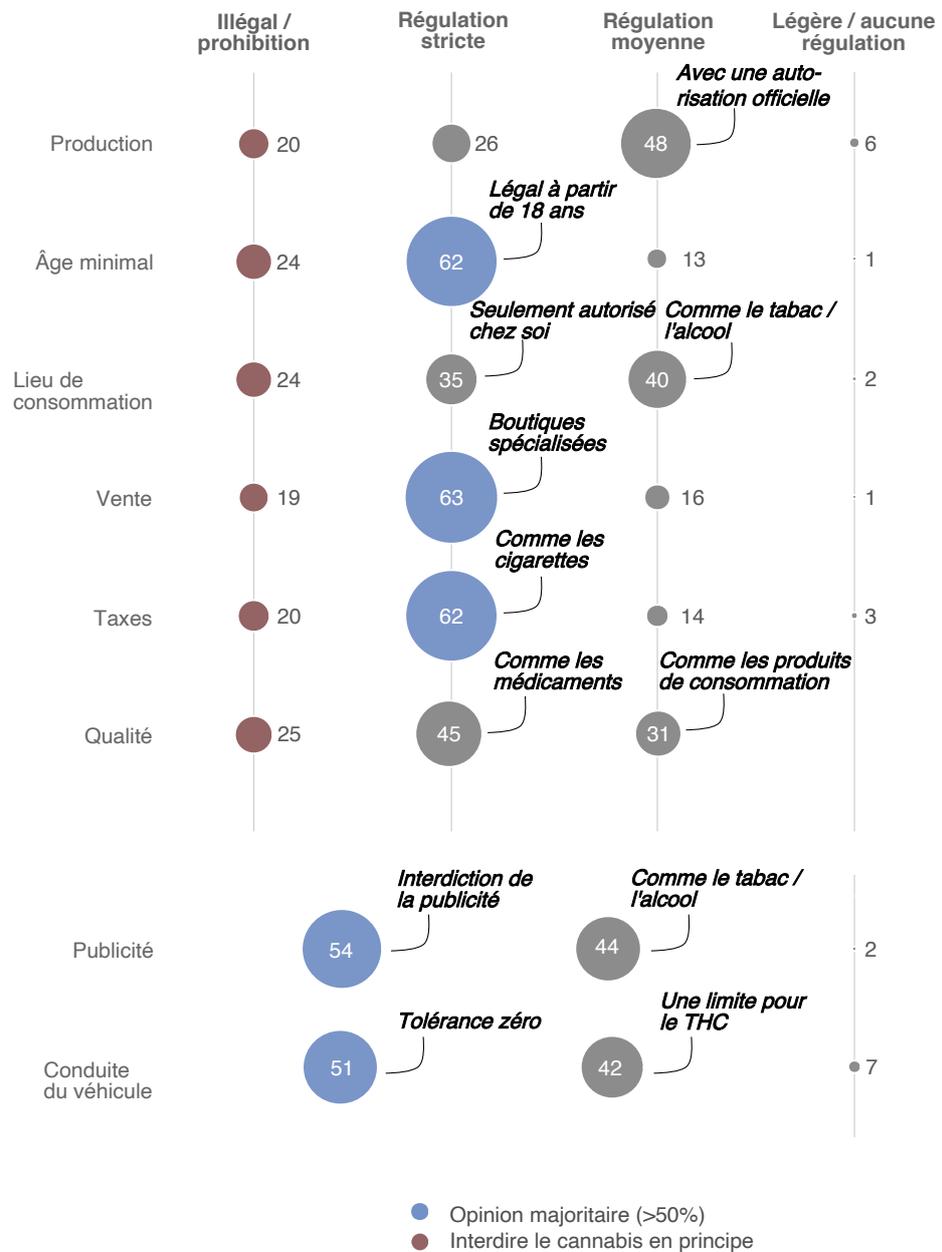
«Si, en Suisse, on pouvait se procurer légalement du cannabis, quelles seraient, parmi les mesures suivantes, les plus importantes ? – plusieurs réponses possibles»

Demande d'une réglementation stricte dans de nombreux domaines :

Il fallait se prononcer dans le sondage sur plusieurs domaines de réglementation du cannabis, comme l'âge minimum, les points de vente, la taxation, l'interdiction de la publicité, etc. Plusieurs réponses étaient proposées au choix, allant généralement d'une approche très restrictive jusqu'au laisser-faire.

La fig. 7 indique à chaque fois l'option ayant recueilli le plus de voix. Les réponses données ont été regroupées et réduites à quatre degrés de sévérité (prohibition / interdit, régulation stricte, régulation moyenne, aucune / légère régulation).

Près de deux tiers sont favorables à un âge minimum de 18 ans pour la consommation et à ce que les produits du cannabis ne soient vendus que dans des magasins spécialisés. En outre, ils devraient être lourdement taxés. Il n'y a pas de position majoritaire sur le lieu de production et de consommation. Un peu moins de la moitié pense que le cannabis ne devrait être produit qu'avec une licence d'État. Un bon tiers d'entre eux sont favorables à ce que le cannabis ne puisse être consommé qu'entre ses quatre murs, tandis que 40 % souhaitent une réglementation similaire à celle des produits du tabac ou de l'alcool. Il n'y a pas non plus de position majoritaire sur les réglementations en matière de qualité, mais la plupart des répondants soutiennent l'idée que les produits du cannabis devraient répondre à des normes de qualité similaires à celles des médicaments.

Figure 7: Domaines de réglementation – en fonction de la force de la réglementation

Aperçu des domaines de réglementation, en pour cent

La réglementation en matière de publicité et de conduite est quelque peu différente. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées sont favorables à une interdiction stricte de la publicité pour les produits du cannabis, et un peu plus de quarante pour cent à une réglementation similaire à celle des cigarettes ou des boissons alcoolisées. On note également que la moitié des répondants sont favorables à la tolérance zéro au volant, et un peu plus de quarante pour cent à une réglementation prévoyant une limite de THC.

3 Conclusion de l'Office fédéral de la santé publique

Conclusion de l'OFSP

Les résultats du sondage auprès de la population confirment la voie dans laquelle le Conseil fédéral et le Parlement se sont engagés concernant la politique en matière de cannabis. Les essais pilotes scientifiques bénéficient d'une large acceptation au sein de tous les groupes d'âges, auprès des hommes comme des femmes, dans les zones rurales comme urbaines et indépendamment des opinions politiques. Une majorité de la population se montre ouverte à repenser en profondeur l'approche en matière de cannabis dans les prochaines années. La nouvelle réglementation ne doit cependant pas s'apparenter à une politique du laisser-faire. La population peut envisager une légalisation accompagnée d'une protection stricte de la jeunesse, d'une prévention renforcée, d'une interdiction de la publicité et d'une forte taxation des produits cannabiques. Les essais pilotes peuvent illustrer la forme concrète que pourraient prendre une telle légalisation et des mesures de protection de la santé correspondantes. Ils contribuent ainsi à former la nouvelle orientation de la politique en matière de cannabis, une politique fondée scientifiquement et à l'écoute des intérêts de la population.

SOTCMO